

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 1/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
			Date de la version 05/09/2014
	Société : NOVAJARDIN	Date de création : 05/09/2014	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom : DELFIN JARDIN
 AMM : 2030175

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie : Produit phytopharmaceutique, granulé dispersible (WG)
 Insecticide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Raison sociale : **NOVAJARDIN S.A.**
 Adresse : 160, route de la Valentine – CS 70052 - 13374 Marseille Cedex 11 – France -
 Téléphone : + 33 (0)4 91 24 44 40 E-mail : contact@novajardin.com
 Fax : + 33 (0)4 91 24 44 39

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (Société/Organisme: INRS - <http://www.centres-antipoison.net>)
 +33 (0)3 83 32 36 36 (centre anti-poison – www.centres-antipoison.net)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément au Règlement CLP 1272/2008/CE et ses adaptations

Dangers physiques :

Non classé

Dangers pour la santé :

Irritation oculaire, catégorie 2 (Eye Irrit. 2 / H319)

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 (Skin Sens 1 / H317)

Dangers pour l'environnement :

Non classé

2.1.2. Classification conformément aux Directives 67/548/CE, 1999/45/CE et leurs adaptations

Dangers physiques :

Non classé

Dangers pour la santé :

Xi : Irritant

Irritant pour les yeux (R36)

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (R43)

Dangers pour l'environnement :

Non classé

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 2/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
	Société :	NOVAJARDIN	Date de la version 05/09/2014 Date de création : 05/09/2014

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement CLP 1272/2008/CE et ses adaptations :

Pictogramme de danger :



Mentions d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence :

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P261 : Eviter de respirer les poussières.

P262 : Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants, un vêtement de protection.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 : Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Mentions supplémentaires :

EUH208 : Contient un microorganisme (*Bacillus thuringiensis sp. kurstaki*). Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Etiquetage supplémentaire :

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe8 : Dangereux pour les abeilles.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

Bacillus thuringiensis sp. kurstaki

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substances répondant aux critères PBT et vPvB.

Contient du *Bacillus thuringiensis sp. kurstaki*, ces micro-organismes peuvent potentiellement entraîner des réactions de sensibilisation.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non concerné

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 3/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01 Date de la version 05/09/2014 Date de création : 05/09/2014
	Société : NOVAJARDIN		

3.2. Mélanges

Substances apportant un danger :

Ingrédients	Index	N° CAS	N° CE	REACH / Enregistr.	Directive 67/548/CE	Règlement 1272/2008/CE			% (m/m)
					Classification	Codes Classes Danger	Fact. M	Code Mentions Danger	
<i>Bacillus thuringiensis</i> sp. <i>kurstaki</i> SA-11	/	68038-71-1	/	/	Non classé	Non classé	/	/	70-90
Naphtalene sulfonic acid, sodium salt	/	9084-06-4	/	/	Xi, R36/38	Eye Irrit. 2 Skin Irrit. 2	/	H319 H315	10-20

Pour le texte complet des mentions H et des phrases R indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

En cas de projections ou de contacts avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes.

Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

En cas de projections ou de contacts avec la peau :

Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux.

Obtenir des soins médicaux si une irritation ou une éruption cutanée apparaît.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation :

Sortir la victime au grand air, et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Appeler un médecin.

Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin.

Ne rien donner à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes :

Effets irritants, toux, essoufflement.

Peut entraîner une sensibilisation chez certains individus.

Risques :

Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'antidote spécifique connu.

Traitement symptomatique.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 4/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
			Date de la version 05/09/2014
Société : NOVAJARDIN		Date de création : 05/09/2014	

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

- Mousse résistant à l'alcool
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre chimique (poudre sèche)
- Eau pulvérisée

Moyens d'extinction à ne pas utiliser :

- Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La poussière peut former des mélanges explosifs dans l'air.

En cas d'incendie, production de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et d'oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.

Appareil respiratoire autonome.

Autres informations

Rester en amont des flammes.

Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes :

Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation suffisante.

Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

Pour les secouristes :

Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement :

Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.

Méthodes pour le nettoyage :

Balayer et recueillir le produit dans un récipient approprié pour élimination, tout en évitant la formation de poussières.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 5/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
	Société :	NOVAJARDIN	Date de la version 05/09/2014 Date de création : 05/09/2014

Nettoyer la zone touchée avec de l'eau contenant un détergent puissant.
Rincer la zone avec de l'eau pour enlever tout résidu.
Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter de respirer la poussière.
Eviter la dispersion de poussières dans l'air.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter tout contact avec des plaies ouvertes.
Conserver à l'écart de l'humidité, d'une chaleur excessive ou des flammes.
Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.
Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé.
Stocker dans un endroit frais et sec.
Protéger de la lumière directe du soleil.
Il est recommandé de ne pas stocker le produit à des températures supérieures à 30°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide à usage agricole. Se référer à l'étiquette.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.
Aucune limite d'exposition pour les composants cités en section 3.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure d'ordre technique :

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.

Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

Mesures de protection individuelle :

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.

Protection respiratoire :

Appareil de protection à ventilation libre équipé d'un filtre de type A2P3.

Protection des mains :

Gants imperméables et résistants avec un extérieur en nitrile, néoprène et un intérieur en coton (EN 374).

Le port de gants en nitrile (EN 374-3) est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du pulvérisateur.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 6/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
	Société :	NOVAJARDIN	Date de la version 05/09/2014 Date de création : 05/09/2014

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité avec des protections latérales (EN 166).

Protection de la peau et du corps :

Vêtements de protection à manches longues.

Le port d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² et avec un traitement déperlant est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du pulvérisateur.

En complément du vêtement de travail, le port d'un vêtement de protection contre les produits chimiques liquides (blouse ou tablier) de catégorie III type 3 est recommandé lors du mélange/chargement et nettoyage du pulvérisateur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide
Aspect :	Granulés
Couleur :	Brun
Odeur :	Farine de poissons
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	6,63 à 25°C (solution 1%)
Point de fusion / point de congélation :	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Non pertinent
Point éclair :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non applicable
Inflammabilité (solide/gaz) :	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	0,451 – 0,502
Solubilité dans l'eau :	Dispersible
Solubilité dans les solvants organiques :	Non disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité :	> 400°C
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non applicable
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriétés comburantes :	Non comburant

9.2. Autres informations

Distribution de la taille des particules : 0,125-1,000 mm

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues lorsque le produit est utilisé et stocké selon les recommandations.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 7/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
	Société :	NOVAJARDIN	Date de la version 05/09/2014 Date de création : 05/09/2014

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales recommandées pour le stockage et la manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de polymérisation dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Humidité, forte chaleur et flamme.

10.5. Matières incompatibles

Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des oxydes de carbone et de soufre.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Orale :	DL50 > 5000 mg/kg - Rat et Souris -
Cutanée :	DL50 > 3,5x10 ⁹ CFU/kg - Lapin - Pas d'effet observé.
Inhalation (matière active) :	Durée exposition 4 heures, Rat, CL50 > 1.0 mg/L d'air Pas d'effet observé.

Corrosion cutanée / irritation cutanée :

Irritation de la peau	Non irritant – Lapin – Aucun signe d'irritation cutanée, ni œdème ou érythème ont été observés même après 24 heures d'exposition par voie cutanée.
-----------------------	---

Lésions oculaires graves / irritation oculaire :

Irritation des yeux	Légère irritation – Lapin - Aucun signe ne prouve une prolifération invasive du <i>Bacillus thuringiensis</i> dans les yeux du lapin.
---------------------	--

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Voie cutanée : sensibilisant – Cochon d'Inde -
De graves érythèmes avec escarre ont été observés.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité :

La matière active n'est pas mutagène selon les tests de mutagénicité sur les cellules ovariennes de hamster chinois et les tests de mutation inverse sur *Salmonella*

Toxicité pour la reproduction / fertilité :

Pas de données disponibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 8/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01 Date de la version 05/09/2014 Date de création : 05/09/2014
	Société :	NOVAJARDIN	

Danger par aspiration :

Pas de danger par aspiration.

Toxicité spécifique pour un organe cible :

Exposition unique :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets chroniques :

Pas de données disponibles

Informations toxicologiques :

Pas d'autres données disponibles

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Espèces testées	Durée d'exposition	Résultats	Substance / mélange étudié
Truite arc-en-ciel <i>Oncorhynchus mykiss</i>	30 jours – Semi-statique	CL50 > 41,5 mg/L	<i>Bacillus thuringiensis</i> sp. <i>kurstaki</i> souche SA-11
Daphnie <i>Daphnia magna</i>	48 heures – statique	CE50 > 41,5 mg/L	<i>Bacillus thuringiensis</i> sp. <i>kurstaki</i> souche SA-11
Algue <i>Selenastrum capricornutum</i>	72 heures – statique	CE50 > 42 mg/L	<i>Bacillus thuringiensis</i> sp. <i>kurstaki</i> souche SA-11
Oiseau <i>Colinus virginianus</i>	5 jours	DL50 > 32 mg/kg pc	<i>Bacillus thuringiensis</i> sp. <i>kurstaki</i> souche SA-11
Ver de terre <i>Eisenia fetida</i>	14 jours - statique	CL50 > 1000 mg/kg sol sec	DELFIN JARDIN
Abeille <i>Apis mellifera</i>	48 heures	DL50 oral > 428,66 µg/abeille DL50 contact > 320 µg/abeille	DELFIN JARDIN

12.2. Persistance et dégradabilité

Le *Bacillus thuringiensis* sp. *kurstaki* montre une perte rapide d'activité en réponse à la lumière UV.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le *Bacillus thuringiensis* sp. *kurstaki* n'est pas un pathogène et ne se reproduit pas dans les organismes vivants autres que les larves de Lépidoptères.

12.4. Mobilité dans le sol

Le *Bacillus thuringiensis* sp. *kurstaki* présente une faible mobilité dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances répondant aux critères PBT et vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 9/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
			Date de la version 05/09/2014
Société : NOVAJARDIN		Date de création : 05/09/2014	

supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités :

- Eviter les écoulements dans l'environnement.
- Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.
- Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

Produit :

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

Emballage :

Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non classé pour le transport.

14.1. Numéro ONU

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.4. Groupe d'emballage

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.5. Dangers pour l'environnement

Transport par route (ADR/RID) : /
 Transport maritime (IMDG) : /
 Transport aérien (IATA/DGR) : /

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

/

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 10/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
			Date de la version 05/09/2014
	Société : NOVAJARDIN	Date de création : 05/09/2014	

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

/

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le *Bacillus thuringiensis* sp. *kurstaki* souche SA-11 est une souche d'origine naturelle, provenant d'insectes. La souche est déposée chez ARS Culture Collection sous la référence numéro B-30790.

Dispositions particulières :

Nomenclature des installations classées (France) : non classé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées en section 3 :

R36 : Irritant pour les yeux.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte intégral des phrases H citées dans les sections 2 et 3 :

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte intégral des classes et catégories de danger citées dans les sections 2 et 3

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire – Catégorie de danger 2 -
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée – Catégorie de danger 2 -
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée – Catégorie de danger 1 -

Signification des abréviations et acronymes :

AMM Autorisation de Mise sur le Marché
CLP Classification, Labelling, Packaging regulation
CAS Chemical Abstracts Service number
EC Number EINECS and ELINCS Number
EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS European List of Notified Chemical Substances
EN European standard
ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
LC50 Concentration Létale pour 50% de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 Dose Létale pour 50% de la population testée (dose létale médiane)
PBT Substance Persistante, Bioaccumulable et Toxique
REACH Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
SVHC Substances extrêmement préoccupantes

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE (453/2010/CE)		Page 11/11
	Nom :	DELFIN JARDIN	Version N°: 01
			Date de la version 05/09/2014
	Société :	NOVAJARDIN	Date de création : 05/09/2014

VLEP Valeur limite d'exposition professionnelle
vPvB Substance très persistante et très bioaccumulable

Modifications par rapport à la précédente version :

Il s'agit de la version initiale de ce document qui correspond à sa création.
Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Informations supplémentaires

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués, à la date indiquée.

Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés.